

LE BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XLVII

LEVIS, JUILLET 1941

No 7

PRÊTRES SÉCULIERS ET RELIGIEUX QUI ONT
EXERCÉ LE SAINT MINISTÈRE DANS
LA NOUVELLE-FRANCE

(1659-1669)

Séculiers. — *M^{re} François de Laval*. Né à Montigny-sur-Avre en 1623, vicaire apostolique de la Nouvelle-France et sacré évêque de Pétrée le 8 décembre 1658. Arrive à Québec le 16 juin 1659. Premier voyage en France (1662-1663); fonde le grand séminaire de Québec en 1663, le petit séminaire en 1668. Deuxième voyage en France (1671-1675); évêque de Québec, 1^{er} octobre 1674. Troisième voyage en France (1678-1680); érige le chapitre de Québec (1684). Quatrième voyage en France (1684-1688), donne sa démission (1685). Meurt à Québec le 6 mai 1708.

Jean Torcapel. Né en France; arrive à Québec le 16 juin 1659. Curé de la paroisse de Notre-Dame (1659-1660); retourne en France (1660).

Philippe Pélerin. Né en France; arrive à Québec, le 16 juin 1659. Aumônier des Ursulines (1659-1660); retourne en France (1660).

Charles de Lauzon-Charny. Né en France; vient au Canada avec son père Jean de Lauzon, gouverneur (1652); épouse Marie-Louise Giffard (1652); gouverneur intérimaire (1656-1657); devenu veuf, retourne en France (1657) et y est ordonné prêtre. Revient au Canada, le 16 juin 1659. Grand vicaire de M^{re} de Laval; loge chez les Jésuites (1652-1664); supérieur de l'Hôtel-Dieu de Québec (1664-1671). Passe en France (1666-1668); retourne au Canada (1668); passe de

nouveau en France en 1671. Se retire chez les Jésuites à La-Rochelle où il décède (1690?).

Henri de Bernières. Né à Caen, en France, en 1635. Arrive à Québec le 16 juin 1659. Ordonné par M^{sr} de Laval le 13 mars 1660. Curé de la paroisse de Notre-Dame (1660-1687); grand vicaire (1662-1693); supérieur du séminaire (1665-1672) — (1673-1683) — (1685-1688) — (1693-1698); supérieur ecclésiastique des Ursulines (1664-1683); chanoine et doyen du chapitre (1684-1700); voyage en France (1672-1673). Meurt à Québec le 4 décembre 1700.

Sulpicien. — *Jacques Le Maistre.* Né en Normandie; arrive le 7 septembre 1659; tué par les Iroquois le 29 août 1651.

1661

Séculier. — *Thomas-Joseph Morel.* Né en France (1636); arrive à Québec en 1661. Missionnaire à la côte de Beaupré (1661-1666); à l'île d'Orléans, notamment à Sainte-Famille (1666-1671); sur la rive sud du Saint-Laurent entre Lauzon et Kamouraska (1671-1679); construit la première église (en pierre) de la rive sud (Lauzon) en 1675. Missionnaire à Repentigny (1679-1680); de nouveau sur la rive sud (1680-1686); construit une chapelle en bois au Cap Saint-Ignace (1684); chanoine de la cathédrale (1684); décède à Québec au retour d'une mission à Champlain le 23 novembre 1687.

1662

Séculier. — *Jean Dudouyt.* Né en France; arrive en 1662. Promoteur de l'officialité (1662-1671); vicaire général (1671-1688); supérieur ecclésiastique de l'Hôtel-Dieu (1671-1676); retourne en France et y reste comme agent de M^{sr} de Laval (1676-1688); nommé chanoine de la cathédrale (1684); meurt à Paris le 15 janvier 1688.

Jésuites. *Henri Nouvel.* Né à Pezenas, France, le 24 mars 1621; arrive le 4 août 1662. Missionnaire à Tadoussac (1662-1669); hiverne à l'île Saint-Barnabé (Bic) (1663); se rend chez les Papinachois (1665-1667); explore le lac Saint-Jean (1667); va chez les Gaspésiens (1668); à Québec, préfet des études au collège (1669-1670); chez les Outaouais, au lac Su-

périeur (1671-1678) — (1679-1680) — 1688-1695); au sault Sainte-Marie (1675); à Michillimakinac (1676-1679). Meurt probablement à la Baie Verte, en 1702. *De Roch*, v. IV, p. 480; *Thwaites*, v. XLIV, pp. 317-318.

Charles Simon. Né le 8 février 1619, à Bourges; arrive le 27 octobre 1662; aux Trois-Rivières (1663); écrit une relation du tremblement de terre de 1663; retourne en France le 6 septembre 1663. Décédé à Pontoise, France, le 9 mars 1697. *Thwaites*, v. XLVII, p. 319.

Julien Garnier. Né à Saint-Brieux, Bretagne, le 6 janvier 1643; arrive le 27 octobre 1662; ordonné à Québec le 10 avril 1666. Premier jésuite ordonné en Canada; missionnaire à la côte de Lauzon (1668); chez les Iroquois Onneyoutes (1668-1685); au sault Saint-Louis (1685-1691) — (1694-1715) — (1717-1728); chez les Hurons à l'Ancienne-Lorette (1691-1694); supérieur des missions canadiennes (1715-1718); à Québec (1728-1730) où il meurt le 13 janvier 1730. *De Roch*, v. III, pp. 169-393. *Thwaites*, v. L, pp. 323-324.

1663

Séculier. — *Louis Ango de Maizerets*. Né en France en 1636; arrive à Québec, au mois de septembre 1663; au séminaire de Québec (1663-1721); supérieur (1672-1673) — (1683-1685) — (1688-1693) — (1698-1721); desservant de Notre-Dame de Québec (1672-1673); vicaire général (1678-1721); chanoine de la cathédrale (1684); archidiacre du chapitre (1684-1698); grand chantre (1698-1721); supérieur ecclésiastique de l'Hôtel-Dieu (1683-1691) — (1704-1710) — (1711-1717); confesseur des religieuses de l'Hôtel-Dieu (1698-1704); de l'Hôpital général (1712-1713). Décédé à Québec le 23 avril 1721.

Jésuite. — *Pierre Raffeix*. Né à Clermont, Auvergne, le 15 janvier 1633; arrive le 22 mars 1663. Accompagne M. de Tracy dans son expédition contre les Iroquois (1666); à la mission iroquoise de la Prairie de la Madeleine (1667); missionnaire chez les Iroquois à Cayugua (1671-1680); professeur au collège de Québec (1680-1724); décédé à Québec le 29 août 1724. *De Roch*, v. II, p. 412; *Thwaites*, v. XLVII, p. 319.

1664

Jésuite. — *Louis Nicolas*. Né à Aubenas, Ardèche, le 24 août 1634; arrive à Québec en 1664. Compagnon du Père Allouez chez les Outaouais (1664-1670); chez les Iroquois (1670-1673); chez les Montagnais, aux Sept-Iles (1673-1675); retourne en France en 1675, et quitte l'ordre en 1678. *de Roch*, v. II, p. 359; *Thwaites*, v. XLVIII, p. 297.

Cordelier. — *Laurent Molin*. Né en France. Missionnaire à Port-Royal (1664-1676); retourne en France en 1676(1).

1665

Séculiers. — *Hugues Pommier*. Né en France; missionnaire à Plaisance, Terre-Neuve (1663-1664); arrive en 1665; missionnaire à l'île d'Orléans en 1666-1667; au fort Saint-Louis, à Chambly (1667-1676); missionnaire en même temps de la rive sud du fleuve entre Sorel et la Prairie-de-la-Madeleine; desservant à Beauport (1676-1678); retourne en France en 1678.

Germain Morin. Né à Québec le 15 janvier 1642; fils de Noël Morin et d'Hélène Desportes. Premier prêtre canadien, ordonné le 29 septembre 1665; secrétaire de M^{sr} de Laval qu'il accompagne dans ses visites pastorales, notamment à Montréal en 1666, 1668 et 1669. Missionnaire à Neuville (1669-1680); à Repentigny (1680-1682); à la côte de Lauzon (1683-1684); encore à Repentigny (1685); à Sainte-Anne de Beau-pré (1685-1693); au séminaire de Québec (1693-1696); chanoine de la cathédrale (1697-1702); curé de Saint-Michel de Bellechasse (1696-1700); décède à Québec le 18 août 1702; inhumé dans la chapelle du séminaire le lendemain.

Flavien de Saint-Pons. Abbé de Carignan; arrive à Québec le 19 août 1665 avec le régiment de Carignan. Aumônier au fort Saint-Louis, à Chambly (1666); retourne en France en 1667.

Jean-Baptiste Dubois d'Egriseilles. Arrive le 19 août 1665 avec le régiment de Carignan. Aumônier au fort Saint-

(1) Il est probable qu'aucun prêtre ne se rendit en Acadie après le départ des Pères Capucins en 1654. En 1664 le R. P. Molin vint à Port-Royal, comme missionnaire, et y resta jusqu'à l'arrivée de M. Louis Petit en 1676.

Louis, à Chambly (1667-1668) ; retourne en France en 1671.

Jésuites. — *Thierry Beschefer*. Né à Chalons-sur-Marne le 25 mai 1630 ; arrive le 19 juin 1665 ; à Québec (1665-1668) ; au Cap de la Madeleine (1668-1670) ; chez les Iroquois (1670-1672) ; à Québec, préfet des études au collège (1672-1680) ; supérieur général des missions canadiennes (1680-1686) ; confesseur des Ursulines (1672-1689) ; retourne en France et est procureur des missions canadiennes (1689-.....) ; décède à Rheims le 4 février 1711. *De Roch*, v. III, p. 371 ; *Thwaites*, v. XLIX, pp. 273-274.

Claude Bardy. Né à Auch, Auvergne, le 10 avril 1623 ; arrive le 30 juin 1665. A Québec (1665-1667) ; retourne en France en 1667 et meurt à Auch le 25 novembre 1694. *Thwaites*, v. XLIX, p. 274.

Sulpiciens. — *Michel Barthlemy*. Né en 1638, au diocèse de Paris ; arrive en 1665. Missionnaire à la baie de Quinté, lac Ontario (1668-1680) ; chez les sauvages de la Montagne (1680-1687) ; missionnaire à la rivière des Prairies (1687-1702). Décédé le 11 avril 1706.

Gilles Perrot. Né en France, au diocèse de Chartres ; arrive en juillet 1665 ; desservant à Montréal (1666-1676). Premier curé d'office (1678-1680). Mort subitement dans le jardin du séminaire, le 15 juillet 1680.

1666

Séculier. — *François Fillon*. Né en France en 1629 ; arrive en 1666. Missionnaire sur la côte de Beaupré, de Beauport à la Baie-Saint-Paul (1667-1679). Noyé en se rendant à ce dernier endroit, le 14 juin 1679 ; inhumé à Sainte-Anne-de-Beaupré, le 13 juillet.

Jésuites. — *Jacques Bruyas*. Né à Lyon le 13 juillet 1635 ; arrive le 3 août 1666 ; chez les Iroquois, où il fonde la mission Saint-François-Xavier des Onneyouts (1667-1682) ; au Sault Saint-Louis (1682-1684) ; chez les Iroquois (1684-1687) ; au Sault Saint-Louis (1687-1693) ; supérieur des missions canadiennes à Québec (1693-1698) ; de nouveau au Sault Saint-Louis (1698-1709) où il décède le 15 juin 1709. *Thwaites*, v. L, p. 323.

Jean-François Elye. Scolastique, né en France en 1641 ;

arrive en 1666; enseigne au collège (1666-1667). Quitte la Compagnie et retourne en France après avoir changé son nom en celui de sieur d'Hennecourt. *Thwaites*, v. LXXI, p. 150.

Etienne de Carheil. Né à Carentoir, France, en novembre 1633; arrive le 6 août 1666. A Québec (1666-1668); missionnaire chez les Iroquois à Cayuga (1668-1683); à Québec, professeur de grammaire au collège (1683-1686). Chez les Outaouais, à Michillimakinac (1686-1703); à Québec (1703) où il meurt le 27 juillet 1726. *De Roch*, v. II, p. 410; *Thwaites*, v. L, p. 325.

Jacques Marquette. Né à Laon, France, le 10 juin 1637. Arrive à Québec le 20 septembre 1666. Aux Trois-Rivières (1666-1668); missionnaire à la mission du Saint-Esprit (Chouagamon), au lac Supérieur (1668-1671); fonde la mission Saint-Ignace, à Michillimakinac (1671-1672); va avec Louis Jolliet à la découverte du Mississipi (1673); revient à la Baie Verte (1674). Part pour établir une mission chez les Illinois, mais meurt en route le 15 mai 1675, près du site où se trouve actuellement la ville de Ludington, Michigan. *De Roch*, v. III, p. 5; *Thwaites*, v. L, pp. 322-323.

Sulpiciens. — *Jean Frémont*. Né en 1624, au diocèse de Rouen; arrive en juillet 1666. Desservant aux Trois-Rivières (1666-1667); à Lachine (1667-1680); curé d'office à la paroisse de Montréal (1680-1682) — (1693-1694), où il cède le 17 juin 1694.

Guillaume Bailly. Né en France; arrive en 1666. A Montréal (1666-1679); chez les sauvages de la Montagne (1679-1685); supérieur ecclésiastique des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame (1676-1681) et leur confesseur (1676-1691); retourne en France en 1691 et quitte la Compagnie.

François Dollier de Casson. Né en 1636, au diocèse de Nantes. Arrive le 7 septembre 1666; accompagne l'expédition de M. de Tracy contre les Agniers (1666-1667). Au retour s'arrête au fort Sainte-Anne, à la tête du lac Champlain, pour y servir d'aumônier (1667); desservant aux Trois-Rivières (1668). Accompagne avec M. de Brehaut de Galinée, Cavalier de LaSalle dans sa recherche du Mississipi et passe l'hiver de 1669-1670 sur la rive sud du lac Érié. Revient à Montréal en 1671 et retourne en France. De retour au Canada en 1674;

supérieur (1671-1674) — (1678-1701); vicaire-général du diocèse de Québec (1694-1701). Décédé à Montréal le 27 septembre 1701. A écrit une "Histoire de Montréal" (1673) publiée en 1868 par la *Société historique de Montréal*.

Jean Cavelier de LaSalle. Né à Rouen et frère du découvreur René Cavelier de LaSalle. Arrive à Québec, le 7 septembre 1666. Retourne en France; revient au Canada en 1684, et accompagne son frère dans son expédition pour la découverte du Mississipi. Après la mort de ce dernier (1685) se rend à Montréal au milieu de difficultés inouïes. Repasse en France en 1688, et meurt à Rouen après 1720.

Etienne Guyotte. Né en France; arrive le 7 septembre 1666; retourne en France et entre chez les Sulpiciens en 1674. Revient en Canada en 1675 et est missionnaire à Lachine (1675-1682); curé d'office à Montréal (1682-1693); desservant à Sorel (1686-1687); retourne en France en 1693; meurt à Paris en 1701.

1667

Jésuites. — *Jean Pierron*. Né à Dun-sur-Meuse le 28 septembre 1631. Arrive en juin 1667. Chez les Iroquois Agniers, où il fonde la mission des Martyrs (1667-1677); retourne en France en 1678. Meurt à Pont-à-Mousson, le 20 février 1700 ou 1701. *De Roch*, v. II, p. 404; *Thwaites*, v. L, p. 323.

Louis de Beaulieu. Né à Bourg-en-Bresse, France, le 10 octobre 1633. Arrive le 25 septembre 1667. Missionnaire à Tadoussac (1667-1671); retourne en France en 1671 et meurt à Avignon le 13 octobre 1684. *De Roch*, v. III, p. 414; *Thwaites*, v. L, p. 326.

Philippe Pierson. Né à Ath, en Hainaut, le 4 février 1642. Arrive en 1666; à Québec (1666-1669). Missionnaire à la Prairie-de-la-Madeleine (1669-1673); à la mission de Michillimakinac (1673-1683); à Québec (1683-1687); chez les Hurons, à l'Ancienne-Lorette (1687). Meurt à Québec en 1688. *De Roch*, v. III, p. 479; *Thwaites*, v. L, p. 327.

Sulpiciens. — *François Salignac de Fénelon*. Né au diocèse de Périgueux, France, en 1641. Arrive clerc minoré le 27 juin 1667; ordonné le 11 juin 1668. Missionnaire chez les

Cayugas, à la Baie de Quinté (Kenté) (1668-1673). Fonde à Gentilly une école pour les jeunes Indiens (1674). Retourne en France en 1674 et meurt en 1679.

Claude Trouvé. Né vers 1644 dans le diocèse de Tours. Arrive sous-diacre le 27 juin 1667; ordonné le 10 juin 1668. Supérieur de la mission de Kenté (1668-1680); à Montréal (1680). En France, curé du Grand Pressigny (1681-1685); retourne au Canada, avec M^{re} de Saint-Vallier en 1685; à Québec, aumônier de l'Hôtel-Dieu. Repasse en France (1687); revient en Canada (1688); missionnaire à Beaubassin (1688-1689); à Port-Royal (1690) où il est fait prisonnier par Phipps, et conduit à Boston, puis à Québec. A Québec (1690-1694); de nouveau à Beaubassin, en Acadie (1694). Meurt à Chibouctou en juillet 1704.

1668

Séculier. — *Nicolas Goblet*. Arrive en 1668. Missionnaire à Champlain et à Batiscan (1668-1678). Retourne en France en 1680.

Jésuites. — *Pierre Milet*. Né à Bourges le 19 novembre 1635; arrive le 5 août 1668. Missionnaire chez les Iroquois Onneyouts (1668-1684); aumônier au fort Frontenac (1684-1689); captif des Onneyouts (1689-1694); à Québec (1694-1708) où il meurt le 31 décembre 1708. *De Roch*, v. III, p. 168; *Thwaites*, v. LXIV, p. 275.

Jean-Bernard Blanchet. Né le 18 septembre 1632, à L'Ile-Dieu, Vendée; arrive en 1668 et retourne en France en 1670. *Thwaites*, v. LXXI, p. 151.

Sulpiciens. — *François-Saturnin Lascaris d'Urfé*. Né en France; arrive à l'automne de 1668. Missionnaire à Kenté (1668-1676). En France (1678-1685); retourne en 1685. Desservant du Bout-de-l'Ile, à Montréal (1685-1687); retourne en France en 1687 et meurt le 30 juin 1701.

René de Bréhaut de Galinée. Né dans le diocèse de Rennes; arrive en 1668. Accompagne M. Dollier de Casson dans ses voyages d'exploration, au sud du lac Érié (1669-1670). Retourne en France en 1671 et décède le 16 août 1678.

Joseph Mariette. Né en France; arrive le 8 juillet 1668.

Missionnaire chez les sauvages de la Montagne (1668-1689);
décède à Montréal le 16 octobre 1704.

Isidore Mercadier. Né en France; arrive en 1668. Re-
tourne en France en 1669.

1669

Séculier. — *Pierre de Caumont.* Né en France; arrive en
1669; aumônier au fort Saint-Louis, à Chambly, avec desser-
te des missions entre Sorel et la Prairie-de-la-Madeleine
(1670-1678); missionnaire sur la rive sud du fleuve entre la
Pointe-de-Lévis et Kamouraska (1678-1680); desservant à
Boucherville (1680-1688); chanoine de la cathédrale (1684);
à Québec (1688-1694) où il décède le 16 février 1694.

Jésuites. — *Louis André.* Né dans le diocèse d'Avignon
le 28 mai 1631; arrive en 1669. A la mission Saint-François-
Xavier, Baie Verte (1670-1684). Professeur au collège de
Québec (1684-1690); missionnaire à Chicoutimi (1690-
1692); à Montréal (1693-1695); à Québec (1695-1698); à
la mission Saint-François-de-Sales, sur la rivière Chaudière
(1698-1700); de nouveau à Québec, avec charge de la mission
de Chicoutimi et des Sept-Iles. Construit une chapelle aux
Ilets Jérémie (1700-1715). Décède à Québec le 19 septembre
1715. *De Roch*, v. III, p. 369; *Thwaites*, v. LVII, p. 318.

François Boniface. Né à Arras, France, le 1er août 1635.
Arrive en 1669. Missionnaire chez les Iroquois Agniers
(1669-1674). Décède à Québec le 17 décembre 1674. *De
Roch*, v. II, p. 412; *Thwaites*, v. LII, p. 262.

Jean de Lamberville. Né à Rouen le 27 décembre 1633.
Arrive en 1669; missionnaire chez les Iroquois Agniers
(1669-1687). Aumônier au fort Frontenac et au fort Niaga-
ra (1687-1688); à Montréal (1688); au Sault Saint-Louis
(1688-1691). Retourne en France et est procureur des mis-
sions canadiennes (1691-1714). Décède à Paris le 6 février
1714. *De Roch*, v. II, p. 412; *Thwaites*, v. LVI, p. 300.

L'ABBÉ IVANHOË CARON

ÉDIFICES TRANSPLANTÉS

Peut-on dire d'un édifice: temple, gratte-ciel ou magasin qu'on démolit puis reconstruit ailleurs qu'il a été transplanté? N'ayant pas trouvé mieux, force nous a été de nous en tenir à cette expression. D'ailleurs un grave écrivain de France n'a-t-il pas écrit que des "colonies avaient été transplantées". Si l'habitant est transplantable l'habitation pourrait l'être. En tout cas, le lecteur ayant compris ce que nous voulons exprimer, nous entrons dans le vif du sujet.

1 — Le plus ancien cas que nous pouvons signaler entre ceux qui peuvent s'être produits au 19^e siècle est celui-ci. En 1818, les marguilliers de Notre-Dame avaient acquis la chapelle et le couvent des Récollets, angle sud-est des rues Sainte-Hélène et Notre-Dame. Peu après on y ouvrit une école anglaise, ensuite (1825), les irlandais catholiques utilisèrent la chapelle pour les offices religieux. Au mois de juin 1830, il fut résolu de fixer au fronton de la chapelle la façade de la vieille église paroissiale qu'on achevait de raser. Si vous examinez attentivement les gravures de l'église des Récollets telle qu'elle fut après 1830, vous apercevrez que la reconstruction fut assez bien réussie. On n'avait, tout au plus, modifié que des détails. Et ce souvenir d'un ancien temple subsista jusqu'en 1867, alors que l'immeuble des Récollets fit place à des magasins qui existent encore.

2 — Autrefois, il y avait, à l'intersection sud-est des rues Saint-Jacques et McGill, un bel édifice en pierre de taille. Tout le rez-de-chaussé était occupé par des magasins. La banque de Toronto acquit l'immeuble et voulut ériger sur l'emplacement un édifice plus considérable, mais il fallait "enlever" ce qui existait. L'entrepreneur Dineen s'en chargea, fit le travail avec soin. Il transporta tous les matériaux, angle des rues Vinet et Saint-Antoine et l'édifice renaquit.

3 — Sur le côté nord de la rue Saint-Jacques, il y avait un temple méthodiste non loin de la rue Saint-Pierre. Des spéculateurs prirent possession de l'immeuble et sur l'emplacement s'éleva un gratte-ciel nommé "Temple Building". Peu d'années après une banque ontarienne remplaça le gratte-ciel par un temple, cette fois, consacré à la finance. Du "Temple

Building ” on conserva partie de la façade pour la transplanter rue Guy sur le côté d'une patinoire à la mode nommée “ Colliseum ”.

4 — Lorsque la Banque Royale fit déblayer tout le terrain, rue Saint-Jacques sud, entre Saint-Pierre et Dollard, il fallut démolir plusieurs maisons, entre autres le bel édifice de la défunte Banque Ottawa qui eut la chance de renaître à l'intersection des rues Saint-Laurent et Notre-Dame et qui se nomme “ Métropole ”. A son sujet un petit fait curieux. Si vous jetez un regard sur le coin ouest de l'édifice au-dessus du rez-de-chaussé, vous remarquerez une large pierre en laquelle est gravée une dame-jeanne (ou cruche) accostée de deux roues. Que signifie ce rebus? Il se racontait que jadis un forgeron avait boutique, rue Saint-Jacques, tout près du fameux Tattersall autrement dit, l'encan des chevaux. L'acquéreur de l'emplacement projetait de raser la boutique et construire magasin et logement au plus tôt, mais le forgeron grincheux avait un bail et refusait de déguerpir avant un délai auquel il avait droit. Que faire? Un moyen restait qui a souvent réussi, amadouer l'entêté, briser sa résistance par quelques dons. Et le maréchal-ferrant accepta enfin, comme dédommagement, une belle paire de roues flambant neuves ainsi qu'une grosse cruche en verre de bon whiskey blanc. Par la transplantation de l'édifice, le rappel de la légende se trouve singulièrement placé sur une terre possédée par les “ Soeurs de la Congrégation Notre-Dame ” lorsqu'on ignore ce qui précède.

5 — Mais la plus intéressante transplantation est celle du temple presbytérien “St-Andrews & St-Paul”. Il s'élevait côté sud de la rue Dorchester ouest et devait disparaître pour faire place à une gare. Comme il était de toute beauté, les RR. PP. Ste-Croix de Saint-Laurent s'en portèrent acquéreurs pour une somme nominale en 1930 et le firent rebâtir avec soin à côté de leur collègue.

E.-Z. MASSICOTTE

LA BRAVOURE DE GODEFROY DE NORMANVILLE

M. Dollier de Casson, dans son *Histoire de Montréal*, nous donne un exemple de la bravoure de Thomas Godefroy de Normanville. C'était un peu le genre du temps. Ces Français, accoutumés à la chevalerie et à l'honnêteté des Européens, ne se mettaient pas assez en garde contre les ruses et les tricheries des Sauvages qui se fichaient des lois de l'honneur. Au printemps de 1648, plusieurs Iroquois se présentèrent à la vue du fort de Montréal. Ils semblaient vouloir engager les pourparlers avec les Français. Charles Lemoyne et Godefroy de Normanville, aussi braves l'un que l'autre, décidèrent d'aller rencontrer ces Iroquois. Aussitôt, trois Iroquois se détachèrent de leur groupe et vinrent à leur rencontre. Godefroy de Normanville, malgré les conseils de Lemoyne, s'avança trop loin. Il est vrai que les trois Iroquois n'avaient pas d'armes mais Lemoyne soupçonnait une ruse de leur part et il cria à son compagnon : " N'avancez pas ainsi avec ces traîtres. " Godefroy de Normanville, avec toute l'imprudence de la jeunesse, continua à avancer, et il se trouva tout à coup enveloppé par le gros des Iroquois. Quand il s'aperçut de sa faute, il était trop tard pour fuir. Heureusement, Charles Lemoyne ne perdit pas son sang-froid. Il coucha en joue les trois Iroquois qui étaient près de lui et il leur dit dans leur propre langue qu'il tuerait le premier qui bougerait si Godefroy de Normanville n'était pas remis en liberté tout de suite. Se voyant pris, les Iroquois essayèrent d'un autre stratagème. L'un d'eux demanda la permission à Lemoyne d'aller chercher Godefroy de Normanville. Lemoyne accéda à sa demande mais, comme de raison, le traître ne revint pas. Lemoyne contraignit alors les deux autres Iroquois à se rendre au fort en leur disant qu'il tirerait sur le premier qui tenterait de fuir. Les deux prisonniers furent mis aux fers dans une des chambres du fort. Comme ces deux hommes étaient des membres importants de la tribu, les Iroquois se réunirent en conseil et, dès le lendemain matin, Godefroy de Normanville fut remis en liberté. Charles Lemoyne, qui était l'honneur même, voulut se montrer généreux et il insista auprès des chefs militaires de Montréal pour remettre les deux Sauvages en liberté. Ce qui lui fut accordé.

À PROPOS DU SIEUR CAZEAU OU CASSINO

Château Saint-Louis,

Québec, 24^e Décembre, 1807.

Comme on a reçu avis qu'un françois, dont le vrai nom est Cazeau ou Cassino, mais qui, probablement, passe sous quelque autre nom, est actuellement dans la province, assiduellement employé dans des efforts perfides pour aliéner les esprits des sujets canadiens de Sa Majesté de leur allégeance envers le gouvernement, aussi bien que pour en imposer sur la crédulité de la partie ignorante du peuple, et, par fait, pour les exciter à un attachement pour l'infâme usurpateur du trône des Louis et des Henri, et le meurtrier du dernier rejetton de l'illustre maison de Condé. Ce sont donc les ordres de Son Excellence le Gouverneur Général, qu'on employe la plus grande diligence à découvrir et à traduire en justice cet espion et traître; et tous les vrais canadiens et fidèles miliciens sont requis de faire tout leur possible pour l'arrêter en conséquence.

Et pour les encourager à ne rien négliger pour cet objet, Son Excellence veut bien offrir une récompense de cinquante livres (deux cents piastres) à la personne ou aux personnes qui, soit par elles-mêmes, arrêteront la personne ci-dessus nommée, et la conduiront devant quelque magistrat ou officier de milice, ou qui donneront une information au moyen de laquelle on puisse ainsi la faire arrêter.

Le sus-dit Cazeau ou Cassino est âgé d'environ 30 à 40 ans, a près de six pieds de hauteur, les dents bonnes, le teint clair, les cheveux courts, frisés, et de couleur roussâtre, et un peu gros. Il parle bien l'anglois, et on suppose qu'il peut se faire passer pour un américain.

J.-H. CRAIG,
Gouvt.

Par ordre de Son Excellence,
H.-W. RYLAND, *Sec.*

Au colonel Baby, adjudant général de la milice. (Archives de la province de Québec).

A. O.

LE NOTAIRE BECQUET, GRAINE DE NORMAND

J.-Edmond Roy, l'historien du notariat canadien, commence sa biographie du notaire Romain Becquet en nous informant qu'il était de la meilleure graine normande. En effet, si Becquet avait beaucoup de qualités de la race normande, il en possédait aussi plusieurs défauts. M. Roy explique que les étymologistes comme Lorédan Larcher dérivent le nom Becquet de *Brochet*. On sait que ce poisson est ainsi nommé parce qu'il a le museau ou le bec pointu. Becquet avait donc double raison d'être chicanier : son ascendance normande et il ne voulait pas faire mentir son nom. On ne compte pas les chicanes de maître Romain Becquet pendant ses dix-sept années de pratique notariale. Son humeur procédurière lui valut même quelques semaines de prison en 1675. Mais ici disons que le tort n'était pas de son côté. Il subit la prison pour garder son honneur professionnel. Secrétaire ou greffier de l'Officialité de Québec, Becquet avait reçu l'ordre du Conseil Souverain de lui remettre le dossier d'un procès en cours devant l'Officialité. Le méticuleux notaire était d'opinion que l'Officialité étant un tribunal ecclésiastique était au-dessus du Conseil Souverain, ou tout au moins, qu'il en était indépendant. Il refusa donc de se rendre à son ordre et celui-ci le condamna à la prison pour le punir de son obstination. Becquet eut beau protester, affirmer qu'il était officier public, que ses clients souffraient de son absence, etc, etc, le gouverneur Frontenac, qui avait une dent contre lui, se mit de la partie et le brave tabelion resta en prison plusieurs jours. Becquet décéda le 20 avril 1682. Ami et bienfaiteur des Récollets, il avait demandé d'être inhumé dans leur chapelle de la haute-ville, à Québec. Cette chapelle avait été construite et ouverte malgré la défense de Mgr de Saint-Vallier. Aussi ce dernier, malgré la demande de M. de Frontenac, revenu de ses préventions contre Becquet, refusa de se rendre aux dernières volontés du défunt. Romain Becquet fut inhumé dans le cimetière des Pauvres de l'Hôtel-Dieu où il était décédé.

P.-G. R.

L'ABBÉ GERMAIN DUDEVANT

L'abbé Arnault Germain Dudevant d'après Mgr Cyprien Tanguay, était né à Bordeaux, paroisse Sainte-Croix, du mariage de Jacques Dudevant et de Jeanne Barbequière. Il vint à Québec en 1775 et y termina ses études théologiques au Séminaire. Il fut ordonné prêtre le 20 avril 1777. Agrégé au Séminaire, il partit pour la France en 1782. Mgr Tanguay ajoute qu'il se rendit en 1783 à Cadix pour passer dans l'Amérique du Sud et que sa famille n'en recevant plus de nouvelles fut sous l'impression qu'il avait été pris par les Sarrazins. Si cette histoire est vraie, elle ne s'est produite qu'après 1794 car en juillet de cette année M. Dudevant écrivait à Mgr Hubert, évêque de Québec, pour lui demander la permission de revenir dans son diocèse. Sa lettre était datée de Madrid, en Espagne. Mgr Hubert lui répondit, le 6 décembre 1794, qu'il serait heureux de le recevoir dans son diocèse, mais qu'il ne pouvait payer son passage. Mgr Hubert lui expliquait qu'il venait de payer le voyage de quatre prêtres français arrivés tout récemment au Canada et qu'il s'était engagé à payer les frais de voyage de huit autres prêtres français qui devaient passer au pays au printemps de 1795. Mgr Hubert ajoutait que si M. Dudevant tenait à repasser au Canada il devait se présenter à l'évêque de Léon à Londres et obtenir un passe-port du gouvernement anglais. " Ne comptez pas sur le gouvernement britannique, ajoutait Mgr Hubert, pour obtenir un passage gratuit. Il n'en a pas accordé à ceux qui vous ont précédé ici, et il ne serait pas raisonnable de l'exiger ". Il est certain que M. Dudevant ne revint pas au Canada. Si comme le croit Mgr Tanguay, M. Dudevant fut fait esclave par les Sarrazins, l'événement se produisit sûrement après 1794.

QUESTION

En quelle année fût ouverte l'École de Réforme de l'île aux Noix?

Cur.

CARDIN

Ce nom, soit de famille ou de baptême, n'est pas très répandu en France. Nous ne l'avons rencontré au dix-septième siècle que cinq fois: trois en Normandie, une en Bretagne et une autre au Poitou.

En 1665, l'année de la venue du régiment de Carignan, nous trouvons Mathurin et Noël Cardin; le premier à Beauport et Noël aux Trois-Rivières. Ils ont franchi l'Atlantique en même temps ou à la suite du fameux régiment, mais ils n'en étaient pas. Le recensement de 1666 marque Mathurin âgé de 39 ans et Noël Cardin, de 21 ans. Celui-ci était fils de feu Nicolas et de Marie Desrues, d'Estrées, proche Rouen.

Noël épousa Léonarde Genest, suivant leur contrat de mariage passé par le notaire Ameau, le 1er novembre 1669. Dans cet acte, Léonarde est dite native de Corbigny en Nivernais, fille de François Genest, sergent royal au dit lieu et de défunte Jeanne Camuset. Tanguay n'a pas trouvé l'acte de mariage de Noël Cardin et de Léonarde Genest parce qu'ils se sont mariés au Cap de la Madeleine et que les registres de cette paroisse sont perdus pour 1669.

Nous avons eu ces renseignements de M. Joseph Drouin, avocat, à Montréal, en 1924.

L'union de Noël et de Léonarde fut de courte durée, et la jeune femme se remaria le 6 novembre 1671, aux Trois-Rivières, avec Pierre Loiseau dit Francoeur, soldat du régiment de Carignan. Elle se dit alors originaire de la paroisse de Saint-Seigneur en la ville d'Autun, tout près de Corbigny, évêché de Nevers. Léonarde avait eu un fils de Noël Cardin, et par le fait de son second mariage avec Pierre Loiseau, ce fils Maurice Cardin, fut connu aussi sous le nom de Loiseau.

Nous relevons dans " Les Origines des familles Canadiennes-françaises " du R. P. Godbout, O. F. M. qu'il y avait en 1732 Messire Marcou Cardin, prêtre vicaire, à l'église des Saints Pierre et Paul, de Cerizy-la-Salle, Coutance, Normandie.

Nous avons trouvé aussi un Guillaume Cardin anobli avec sa femme en 1387. Ils étaient de Valéry-sur-mer (Seine-inférieure) à environ 31 milles de Rouen. C'est si rapproché du

lieu d'origine de Noël Cardin qu'il se peut qu'il y ait quelque rapport.

L'armorial de Bretagne, de Potier de Courcy, donne un Cardin (sans prénom) originaire du Poitou, sieur des Nouhes. Cette famille a fourni un secrétaire de Stanislas, roi de Pologne, en 1759; un greffier en chef des comptes de Nantes en 1769 et un auditeur des comptes en 1778.

A Fontenay (Poitou), il y avait en 1696 Jacob Cardin, procureur au siège royal de ce lieu, blasonnant: D'argent, à un chevron de sable, accompagné de trois roses de même, 2 et 1. (Armorial du Poitou, I-395).

La famille Cardin est une de nos belles familles canadiennes. Elle a donné plusieurs de ses fils à l'Église et d'autres se sont illustrés dans le domaine public. Il nous serait agréable de communiquer nos notes à tel membre de cette famille qui serait disposé à entreprendre sa généalogie. S'adresser à 334 rue Chapelle, Ottawa, à RÉGIS ROY.

LE GENTILHOMME PAUVRE

Est-il bien des gentilshommes venus au Canada au XVIII^e siècle qui n'obtinrent pas un grade dans l'armée ou qui ne réussirent pas à se caser comme fonctionnaire? En tout cas, il y en eut et aucune carrière n'est peut-être plus déconcertante à suivre, en la Nouvelle-France, que celle du jeune Claude Bouillet, écuyer, sieur de Chevallée. Nous arriva-t-il à la suite d'un coup de tête, ou bien avait-il été envoyé au Canada parce qu'il était indolent, peu brillant et sans fortune? Quoiqu'il en soit, il se nantit en 1737, d'un état civil intéressant qui aurait pu le protéger et l'aider à se créer une existence relativement confortable.

Hélas! manque d'initiative, d'ambition, de quoi? il reste au bas de l'échelle sociale. Mais comme il avait l'orgueil nobiliaire, il dépose, en l'étude d'un notaire de Montréal, ainsi qu'il est dit ci-après, tout ce qu'il fallait pour établir qu'il était racé: et dans les actes notariés ou de l'état civil, le plus possible sans omettre son nom territorial à la suite de son patronyme, il se dit "écuyer", ce qui établissait sans réplique que sa famille était inscrite dans le rôle de la noblesse.

Prenons connaissance du résumé des pièces qu'il nous a laissées.

Le 23 avril 1737, le curé Louis Thonard de Saint-Martin de Couches, diocèse d'Autun, en Bourgogne, délivre copie d'un extrait baptistaire dont voici l'essentiel.

“ Le 29 août 1713, a été baptisé Claude, fils de M. Bouillet, écuyer, seigneur de Chevalée (sic) et de dame Anne Charlent, son épouse. Le parrain a été M. Bouillet, conseiller, secrétaire du Roi, maison Couronne de France, son ayeul, représenté par M. Charlent, juge royal de Couches et pour marraine dame Françoise Narjolet, ayeule maternelle. . . ”

A la suite de cet extrait, Pierre Bremont, avocat à la Cour, conseiller du Roi et son châtelain en la Chatellenie et prévosté royale du bourg de Couches. . . “ certifie, déclare et atteste à tous qu'il appartiendra que M're Louis Thonard qui a écrit et signé l'extrait ci-dessus, est véritablement archiprestre et curé de Saint-Martin de Couches, que foi doit être ajoutée à tous les actes et extraits qu'il délivre et signe en cette qualité, tant en justice que hors justice ” . . .

Mieux encore et suivant la coutume, l'attestation est confirmée par l'autorité ecclésiastique :

“ . . . Gaspard de Thomas de la Valette, par la miséricorde divine et la grâce du St-Siège apostolique, évêque d'Autun, premier suffragant de la province de Lyon. . . certifions à tous qu'il appartiendra que le Sr Thonard qui a donné les extraits. . . est archiprestre et curé de Couches de notre diocèse. . . et que foi y doit être ajoutée en justice. . . en témoignage de quoi nous avons fait signer notre vicaire général. . . et apposer le sceau de nos armes. . . le 25 avril 1737 ”.

Le tout fut confié au notaire Adhémar, en présence du notaire Danré de Blanzay, comme témoin, le 5 juin 1739, “pour estre mis au rang de ses minutes et délivrés des copies ” . . .

* * *

Ce noble cadet avait de l'instruction, il signe en artiste, d'une écriture souple et superbe. Malgré cela, il n'était que simple soldat de la garnison de Montréal lorsqu'il dut, pour “raison probante”, faire rédiger son contrat de mariage avec une fillette par le notaire Simonnet le 25 novembre 1742. En la circonstance furent présents avec le sieur Bouillet de Che-

vallée, un sergent des troupes et deux hommes du peuple. La future était assistée de son père, de sa mère, sans oublier le bedeau de la paroisse, l'actif Simon Mongineau et sa dame et bien d'autres.

Le gentilhomme soldat se méfiait de l'avenir, sachant qu'il resterait pauvre, car il ne pouvait "s'avilir en travaillant", il fait spécifier que les beaux parents s'obligeaient envers les mariés "à les nourrir, loger, chauffer, et ce, tant sains que malades, l'espace de deux années" . . . En outre de leur donner, lorsqu'ils sortiront de chez eux, un lit et un traversin de plume, couverts de toile, une paire de draps en toile de Mesly, une couverture de laine blanche, une poêle, un poëlon, une marmite et un chandelier de cuivre" . . .

Le mariage fut célébré le 26 novembre, le même jour que celui de deux autres soldats de Montréal. . . Aucun officier n'assistait.

Le sieur Bouillet de Chevallée fut père de huit enfants (1). Jamais il ne cessa de "garnisonner" et, lorsqu'il s'éteignit, le 11 juillet 1751, âgé de 39 ans seulement, la fortune n'avait pas encore pénétré en son logis, et sa veuve fut obligée, pour payer des dettes, de vendre la maison familiale, faubourg Saint-Laurent (2).

Quatre ans plus tard, le 20 octobre 1755, la veuve du gentilhomme convolait avec un soldat, roturier cette fois.

Et pour clore cette mélancolique histoire, on peut se demander s'il y avait parenté entre le distingué Jean Bouillet de la Chassigne, qui fut gouverneur de Montréal de 1730 à 1733 et la famille du terne Claude Bouillet de Chevallée? Cela est possible, car les deux familles habitaient le "duché de Bourgogne" (3).

E.-Z. MASSICOTTE

(1) (Tanguay, II, 396, n'en mentionne que sept et il ne sait rien de la sépulture du noble Claude).

(2) Doc. jud. 23 décembre 1751 — Dans cette procédure le greffier du tribunal nomme le défunt *Charles* Bouillet dit Chevalet.

(3) Un "extrait des actes du registre de la justice de la ville de Paray (le Monial) 1733" pour la nomination d'un tuteur aux frères et soeurs de celui dont nous parlons en cet article, nous fournit les noms des parents suivants: Bouillet de Siry — Bouillet du Tremblay — Bouillet de Courcelles et autres. Cette pièce a dû être déposée avec celles dont nous donnons le résumé.

UN SAUVAGE CHEVALIER DE SAINT-LOUIS?

Maximilien Bibaud, se fiant à des auteurs peu sérieux, a écrit dans son *Panthéon Canadien* que le fameux Sauvage Neskamboint avait été créé chevalier de Saint-Louis. Ceux qui ont lu l'histoire de l'Ordre de Saint-Louis savent que le Grand Roi n'aurait pas fait entrer un enfant des bois, quelque fut son mérite, dans un ordre qu'il voulait faire le premier et le plus important du monde entier. Tout de même, la plupart de ceux qui sont venus après Bibaud sont tombés dans le panneau comme lui et ont répété cette absurdité. Citons à ce sujet M. Aégidius Fauteux, l'historien des chevaliers de Saint-Louis Canadiens: " Personne ne peut nier que le chef abénaquis Neskamboint est allé en France en 1706 pour voir le roi,— il y est passé en compagnie du capitaine Jacques Testard de Montigny,—mais ce qu'on doit nier parce que parfaitement ridicule, c'est que Louis XIV ait seulement pensé à placer la croix de Saint-Louis, dont il sauvegardait si jalousement le prestige, sur la poitrine peinturlurée d'un sauvage quelque intéressant qu'il pût être. Que Louis XIV, pour l'amadouer, ait fait présent à Neskamboint d'un beau sabre, comme se contente de le dire Charlevoix, c'est tout ce qu'on peut admettre; l'histoire d'une pension viagère de huit livres par jour à un homme des bois, pension plus forte que celle de la plupart des commandeurs de Saint-Louis, n'a guère plus de sens que celle de l'indien chevalier." M. Fauteux a raison. En y réfléchissant un peu, on se rend compte que cette histoire d'un chef sauvage chevalier de Saint-Louis, est tout simplement ridicule. Espérons que cette blague finira par disparaître de nos manuels d'histoire. C'est surtout dans les livres qu'on met entre les mains de nos étudiants qu'on doit faire la chasse aux mensonges.

QUESTION

Pourriez-vous me dire les raisons pour lesquelles M. Dupré, curé de Québec, abandonna sa cure pour celle de l'Ancienne-Lorette?

J. P.

UN MARTYR INCONNU

La *Relation des Jésuites* de 1659-1660 parle du martyr d'un jeune Français ou Canadien à Onnontagué sans le nommer. Les *Relations des Jésuites* étaient publiées pour attirer l'attention et les sympathies françaises en faveur des missions sauvages de la Nouvelle-France. Les noms importaient donc peu aux lecteurs de là-bas. Il n'en est pas de même pour nous. Nous aimons à savoir les noms de ceux qui illustrèrent notre pays à ses débuts. En tout cas, ce jeune héros chrétien, en arrivant à Onnontagué, eut tous les doigts coupés par les barbares. Il endura ce supplice sans une plainte. Les Sauvages firent ensuite rougir des haches, des limes, des scies, et lui appliquèrent ces instruments tout rouges sur le corps, avec des cruautés, dit la *Relation*, que le papier ne peut souffrir. Le vertueux jeune homme continuait à prier sans se plaindre. Les bourreaux émerveillés ne pouvaient se taire de la force surhumaine de celui qu'ils martyrisaient. Le jeune homme pria ainsi jusqu'à ce que les forces l'abandonnent. Après sa mort, son corps fut haché en morceaux ; on en mangea les parties les plus délicates, et le reste fut abandonné aux chiens. Les *Relations des Jésuites* sont remplies ainsi de faits héroïques et édifiants dont les acteurs ne sont pas nommés. Les Canadiens français ne veulent pas faire mentir la belle devise de la province de Québec et ils se souviennent. Quel dommage que les *Relations des Jésuites* n'aient pas nommé ces héros du Christ dont elles racontent les beaux faits. Nous serions si fiers de les faire connaître aux générations qui poussent. Elles les prendraient pour modèles.

LE PREMIER MARIAGE DE PIERRE BOUCHER

Pierre Boucher, sieur de Grosbois, le vénérable fondateur de Boucherville et gouverneur des Trois-Rivières, avait épousé en premières noces, en janvier 1649, une sauvagesse du nom de Marie Chrétienne. Si nous ne faisons erreur, Marie Chrétienne avait reçu son instruction au couvent des Ursulines de Québec. En tout cas, à son contrat de mariage reçu par le notaire Audouart le 17 janvier 1649, elle signe son nom

d'une main ferme, pendant que plusieurs témoins masculins et féminins déclarent qu'ils ne savent pas signer. La fille des bois montrait là sa supériorité sur les blancs! Dans ce même contrat, nous voyons que madame de Breté avait remis aux Ursulines une somme de trois cents livres pour servir de dot à Marie Chrétienne. De plus, les Pères Jésuites déclaraient, qu'aussitôt le mariage contracté devant l'Église, ils remettraient une somme de deux cents livres entre les mains de Pierre Boucher pour augmenter la dot. Un reçu attaché au contrat de mariage et signé par Pierre Boucher dit qu'il a reçu les deux cents livres du Père Buteux, le 1er juin 1649. Ce mariage, évidemment, était agréable aux parents et aux amis de Pierre Boucher puisqu'un bon nombre d'entre eux assistaient à la lecture du contrat. Marie Chrétienne eut un enfant qui fut baptisé aux Trois-Rivières le 11 décembre 1649 sous le prénom Jacques. Elle décéda peu après car, le 9 juillet 1652, Pierre Boucher épousait, en secondes noces, Jeanne Crevier, fille de Christophe Crevier. Tous les descendants de Pierre Boucher, les Boucher de Grosbois, les Boucher de Boucherville, les Boucher de Niverville, les Boucher de Montbrun, les Boucher de la Périère, les Boucher de Sabrevois, etc, descendent donc de l'union du vénérable Pierre Boucher de Grosbois et de Jeanne Crevier puisque le seul enfant qu'il eut de sa première union décéda en bas âge.

L'ÉTABLISSEMENT DES DOMINICAINS AU CANADA

Dans une lettre adressée à ses religieux par le R. P. Rouleau (plus tard le cardinal Rouleau), provincial des Dominicains du Canada, en date du 7 mars 1923, nous trouvons admirablement résumée toute l'histoire de l'établissement des fils de saint Dominique dans notre pays. Nous citons :

“ Les premières démarches officielles pour la fondation d'un couvent dominicain en ce pays remontent à la visite de Mgr Prince à Rome en 1853. Le 10 novembre 1855, l'évêque de Saint-Hyacinthe s'adressait de nouveau au Révérendissime Père Jandel, le suppliant d'envoyer quelques-uns de ses fils au Canada. Il offrit même le sacrifice de sa vie pour le suc-

cès de cet apostolique dessein. Toutefois, il fallut vingt longues années pour voir sa réalisation. Des propositions faites par le Père Général aux provinces de Lyon et de Toulouse n'aboutirent pas. Ce fut la province de France, en pleine sève religieuse, qui assumait la charge et l'honneur de doter l'ordre d'une nouvelle province régulière.

“ En 1873, en la fête du Rosaire, les Pères Bourgeois, Louis Mothon, Réginald Bernard et le Frère Simon Grappe prenaient possession de l'église et du presbytère de Notre-Dame du Rosaire à Saint-Hyacinthe. Un rejeton du grand arbre dominicain était transplanté en terre canadienne. La jeune communauté grandit lentement “ au milieu de consolations mélangées de quelques tristesses ”, écrivait vingt-cinq ans plus tard le fondateur.

“ Puis se succédèrent à intervalles irréguliers les fondations de Lewiston en 1881; celle d'Ottawa en 1884; de Fall-River en 1888; de Montréal en 1901; de Québec en 1906. Ces différentes maisons, détachées de la province de France le 12 juin 1908, pour constituer une congrégation autonome, étaient définitivement érigées en province canonique, en la fête du Rosaire, le 1er octobre 1911, avec le Très Révérend Père Hage comme premier provincial. ”

Dès l'automne de la fondation, les deux premiers postulants canadiens, qui devaient être aussi les deux premiers profès de la future province, les Pères Gadbois et Gonthier, se rendaient au couvent d'Abbeville pour y être initiés à la vie des Frères-Prêcheurs. Jusqu'en 1886, les Canadiens allèrent demander aux noviciats de la province de France leur formation morale et intellectuelle.

C'est le 2 juillet 1885 que le noviciat des Dominicains fut fondé à Saint-Hyacinthe. Le premier profès convers au Canada fut le Frère Hyacinthe Rousseau. Pour les religieux de chœur, le noviciat ne commença que le 8 décembre 1886. “ Depuis cette époque, dit le R. P. Rouleau dans sa lettre du 7 mars 1923 que nous venons de citer, 180 religieux ont promis obéissance à Dieu, à la Bienheureuse Vierge Marie et au Bienheureux Dominique, et se sont consacrés, à l'imitation de leur Père, à la contemplation et à la diffusion de l'éternelle vérité.”

LA PORTE DE L'ESPÉRANCE À QUÉBEC

“ Tout traducteur est menteur ”, dit le proverbe italien. Nous ne voulons pas aller si loin mais, tout de même, il faut avouer qu'un traducteur ne peut pas rendre fidèlement la pensée de l'auteur, surtout dans un ouvrage de longue haleine. Dernièrement, un étranger qui connaît très bien l'histoire de Québec, demandait à un québécois où se trouvait autrefois la porte de l'Espérance, dans la vieille capitale. Absolument certain de son information, le citoyen de Québec lui répondit qu'il n'y avait jamais eu de porte de l'Espérance dans la capitale sous le régime français comme sous le régime anglais. Cet étranger lui mit alors sous les yeux le récit d'un voyageur publié à Paris en 1825. Il disait : “ La ville (de Québec) a cinq portes: la porte Saint-Louis, qui est la plus grande, s'ouvre à l'ouest et vers les hauteurs d'Abraham où le brave Wolfe rendit le dernier soupir. La porte Saint-Jean s'ouvre vers Sainte-Foy, qui est la route de Montréal. Ces deux portes sont extrêmement fortifiées, et les murs où elles sont placées, ont au moins cinquante pieds d'épaisseur. Les portes du Palais et de l'Espérance s'ouvrent vers le nord, et la porte de Prescott par laquelle on passe dans la basse-ville, s'ouvre vers le sud : ” La porte de l'Espérance? où était-elle? La vérité est que ce livre publié à Paris en 1825 était une traduction des *Travels* de Édward-Allen Talbot publiés à Londres en 1824. Talbot, dans son livre, mentionne les cinq portes de Québec, Saint-Louis, Saint-Jean, du Palais, Hope et Prescott. Le traducteur a cru que le mot Hope devait se traduire par *espérance* dans le récit de Talbot. Cette porte Hope fut nommée ainsi en l'honneur d'un lieutenant-gouverneur militaire de Québec, le colonel Henry Hope.

LE CIMENT GAUVREAU

Qui, aujourd'hui, même parmi les architectes et les constructeurs, connaît le ciment Gauvreau? Et, pourtant, il fut en grande vogue il y a trois-quarts de siècle. C'est en 1854 que Pierre Gauvreau, architecte et ingénieur civil, prit un brevet d'invention pour une espèce de ciment qu'il venait d'inventer.

M. Gauvreau fabriquait son ciment avec la pierre du rocher de Québec. L'inventeur réduisait la pierre presque en poudre puis la diluait dans l'eau avant de s'en servir. On employait surtout le ciment Gauvreau comme ciment hydraulique pour les maçonneries exposées à l'eau et à l'humidité. Jusqu'alors le ciment qu'on importait des États-Unis coûtait \$4.00 le baril. Dès que la manufacture de M. Gauvreau fut installée angle des rues d'Aiguillon, Richelieu et Saint-Augustin, à Québec, il vendit son ciment \$1.60 le baril. On se servit en grande partie du ciment Gauvreau pour la construction des trois forts de Lévis et la solidité de ces travaux est une preuve qu'il n'est pas inférieur au ciment des États-Unis. Malheureusement, les *trusts* vinrent, et le ciment Gauvreau disparut comme bien d'autres produits d'origine canadienne.

LES CARAVANES DE L'OUEST

On va aujourd'hui de Montréal à Winnipeg en sleeping-car avec dans le train un char à manger où on prend des repas fastueux et tout cela en moins de trente-six heures. Quelle différence avec les premiers temps de la colonie de la Rivière-Rouge! On voyageait alors ou en canot ou en caravane. Laissons le canot de côté pour le moment pour ne nous occuper que de la caravane. On voyageait de cette façon pour éviter les rencontres ou se protéger contre les tribus sauvages de l'Ouest toujours en guerre. Il y avait généralement une ou deux *caravanes* par année. Ceux qui voulaient faire le voyage aux États-Unis ou en Canada s'entendaient et voyageaient de concert dans des charrettes trainées par deux chevaux. On partait de grand matin et on marchait toute la journée. Au coucher du soleil, toutes les charrettes étaient mises en cercle et les voyageurs et les chevaux campaient au milieu, les uns dans des tentes, les autres sur la terre nue. Des sentinelles gardaient le camp improvisé toute la nuit car les Sauvages étaient toujours à craindre. Ces voyages dans l'une ou l'autre direction, Canada ou États-Unis, duraient trois, quatre et même cinq semaines. Le voyage de Mgr Provencher en 1843, de Saint-Boniface à Dubuque, aux États-Unis, dura exactement deux mois. (Donatien Frémont, *Mgr Provencher*).

LES CRIÉES DANS LES ANCIENNES PAROISSES

“ C’est le dimanche. De toutes les directions, et aussi loin que la vue peut s’étendre, on voit arriver les paroissiens : ceux qui demeurent près de l’église, à pied ; les plus éloignés, en voiture ou à cheval, et à mesure que ces derniers arrivent, ils attachent leurs montures aux poteaux rangés symétriquement sur la place publique au-devant de l’église. Les groupes se forment : on parle temps, récoltes, chevaux, jusqu’à ce que le tintement de la cloche annonce que la messe va commencer. Tous alors entrent dans l’église, et suivent l’office divin avec un religieux silence. La messe finie, on se hâte de sortir pour assister aux *criées*. Les *criées* qui se font régulièrement, le dimanche, à la porte de l’église, sont regardées comme de la plus haute importance par la population des campagnes ; en effet, toutes les parties des lois qui l’intéressent, police rurale, ventes par autorité de justice, les ordres du grand-voyer, des sous-voyers, des inspecteurs et sous-inspecteurs s’y publient de temps à autre et dans les saisons convenables : c’est pour eux la gazette officielle. Ensuite viennent les annonces volontaires et particulières ; encan de meubles et d’animaux, choses perdues, choses trouvées, etc., etc., tout tombe dans le domaine de ces annonces ; c’est la chronique de la semaine qui vient de s’écouler. Ces *criées* sont confiées à un homme de la paroisse qui porte le nom de crieur, qui sait lire quelquefois, et bien souvent ne le sait pas du tout, mais qui rachète ce défaut par de l’aplomb, une certaine facilité à parler en public, et une mémoire heureuse qui lui a permis de se former un petit vocabulaire de termes consacrés par l’usage. Si l’on ajoute à cela le ton comique et original avec lequel il parle, les contresens et les mots merveilleusement estropiés, on aura quelque idée de cette scène quelquefois unique en son genre. ” (Patrice Lacombe, *La terre paternelle*, p. 39).

QUESTION

Où et quand fut tenue la première exposition dans la province de Québec ?

Cur.

MONTAGNAISES SOEURS GRISES

En décembre 1844, Mère McMullen, supérieure générale des Soeurs Grises de Montréal, écrivait à la supérieure des Soeurs Grises de Saint-Boniface: " Il se trouve assez de communautés pour figurer dans les grandes villes, mais peu pour se sacrifier pour les sauvages, les nègres, etc. Prions donc toutes ensemble le Dieu de toute miséricorde de nous envoyer au secours de ces pauvres infidèles. . . Que je serais heureuse si je voyais de mes yeux une Noire ou une Peau-Rouge habillée avec notre sainte livrée! " La Mère McMullen ne vit pas une Noire ou une Peau-Rouge revêtir le saint habit des Soeurs Grises. Ses filles, cependant, réalisèrent son voeu. La lointaine mission d'Athabaska donna à la communauté des Soeurs Grises ses deux premières Soeurs vocales montagnaises. Les Soeurs Cooper et Paquet portaient des noms français et anglais mais elles étaient de pure descendance montagnaise étant nées à Fond-du-Lac, dans la mission d'Athabaska. La Soeur Paquet vécut même à la maison-mère des Soeurs Grises, à Montréal, et c'est là qu'elle décéda le 18 janvier 1833. Mgr Breynat, qui avait connu intimement la Soeur Paquet, écrivait à la supérieure-générale des Soeurs Grises, à son sujet: "Vous avez là un ange. De toute ma vie sacerdotale, je n'ai pas rencontré chez une enfant si jeune, une telle intimité avec Dieu. Cette enfant ne perd pas la présence de Dieu. " (Mme Ferland-Angers, *Les premières Canadiennes missionnaires.*)

LES PÊCHES À L'ANGUILLE

Les premiers colons qui s'établirent sur les bords du Saint-Laurent, dans les environs de Québec durent leur subsistance à la pêche à l'anguille. A peu près chaque colon avait sa pêche. " L'anguille, dit J.-Edmond Roy, assez dédaignée aujourd'hui, comptait alors comme le principal aliment des colons. C'était pour ainsi dire la manne dans le désert ", manne inconcevable, pour nous servir de l'expression d'un ancien missionnaire qui se trouvait à toutes les portes, qui ne coûtait qu'à prendre et qui apportait avec soi tout son assaisonnement ". La Potherie raconte que certains habitants de Lotbi-

nière prenaient parfois dans une seule marée, jusqu'à trois mille anguilles. Nous avons d'autant moins de misère à le croire que, de nos jours, malgré que l'anguille se soit éloignée de Québec, on en prend encore des quantités considérables dans les pêches du sud du fleuve. L'anguille, dit encore J.-Edmond Roy, était une monnaie courante dans les premières années de la colonie. L'argent n'existait pas ou, du moins, était très rare. Les colons payaient à peu près tout ce qu'ils achetaient avec l'anguille. Il suffit de consulter les greffes de notaires de l'époque pour constater le rang important que jouait l'anguille dans la vie économique de nos ancêtres. (J.-Edmond Roy, *Histoire de la seigneurie de Lauzon*).

PÈRE ET FILS AU CONSEIL LÉGISLATIF

On a vu très souvent dans les Parlements britanniques, soit au Sénat, soit au Conseil législatif ou encore à la Chambre des députés, le fils remplacer son père, mais le cas qui nous occupe est unique, croyons-nous : le père et le fils siégeant en même temps dans un conseil législatif. Le 4 décembre 1817, Ignace-Michel-Louis-Antoine de Salaberry qui avait été membre de la Chambre d'Assemblée de 1792 à 1809 était appelé au Conseil législatif du Bas-Canada par le gouverneur Sherbrooke. Un an plus tard, le 14 décembre 1818, son fils, Charles-Michel de Salaberry, le héros de Châteauguay, entra à son tour au Conseil législatif. M. de Salaberry père décéda le 22 mars 1828. Le père et le fils siégèrent donc ensemble au Conseil législatif de 1818 à 1828.

LE DOMESTIQUE DE WOLFE

James Wolfe, le vainqueur de la bataille des Plaines d'Abraham, avait-il un domestique français lorsqu'il partit du port de Spithead le 17 février 1759, pour s'emparer de Québec et mettre fin à la domination française dans l'Amérique du Nord? Wolfe fit son testament de sa propre main, à la mode anglaise, devant deux témoins, le 8 juin 1759, à bord du *Neptune*. Dans cette pièce où il commence par mentionner sa fiancée, miss Lowther, Wolfe n'oublie aucun de ceux qui vivaient journallement avec lui. Il fait des dons

aux colonels Aughton, Carleton, Howe et Wards, à l'amiral Saunders, au major Barré, aux capitaines De Lauve, Smyth Bell, Leslie, Caldwell, à ses domestiques, etc. etc. Il fait un don de guinées à chacun de ses domestiques. Il en est un qu'il semble affectionner plus que les autres. Il le nomme François. "Mon serviteur François, dit-il, recevra la moitié de mes habits et de mon linge de corps..." Plus loin, Wolfe revient à ce même François et lui lègue cinquante guinées. Qui était ce François? Le testament ne dit pas Francis, qui est un prénom assez commun en Angleterre, mais bien François. Ce prénom est français, presque exclusivement français. Wolfe aurait-il amené ici un domestique de langue française afin de se perfectionner dans cette langue qu'il parlait assez difficilement, du moins sous le rapport de la prononciation? Disons, en passant, que Wolfe aimait à parler français. Il avait passé six mois à Paris dans sa jeunesse pour perfectionner sa prononciation, mais n'y avait guère réussi. Presque toutes les lettres de Wolfe à sa mère et à ses parents contiennent des phrases françaises. On prétend que c'est Wolfe lui-même qui dicta ou écrivit la proclamation que les habitants de Beaumont trouvèrent affichée sur la porte de leur église le 30 juin 1759.

LE PREMIER JOURNAL, OUVRIER

Dès l'instant où le suffrage politique s'est étendu à toutes les classes populaires, on s'est mis à flatter l'ouvrier. On avait besoin de son vote. On compte par douzaines et peut-être par centaines les journaux "ouvriers" parus dans notre pays. Mais la plupart de ces gazettes n'ont vécu que quelques semaines ou quelques mois. La classe ouvrière ne se laisse pas bernier facilement. Elle ne donne pas son encouragement à des journaux qui ne parlent des droits de l'ouvrier qu'en temps d'élections et semblent se moquer de lui le reste du temps. A propos de ces feuilles éphémères qui meurent aussi vite qu'elles naissent, quel fut le premier journal ouvrier dans la province de Québec? Jusqu'à preuve du contraire, nous donnons ce titre à l'*Ouvrier* fondé à Québec le

6 mai 1851 par Charles Langlois. Nous ignorons si ce Charles Langlois avait un titre quelconque pour parler au nom des ouvriers. En tout cas, *l'Ouvrier* ne fut pas longtemps l'organe des travailleurs puisqu'il ne fournit que deux numéros.

LA COLONIE DE VACANCES DE CONTRECOEUR

On sait ce que sont les colonies de vacances. Les enfants des travailleurs, de ceux qui vivent dans les quartiers ouvriers des grandes villes, trouvent dans les colonies de vacances de l'air, de l'espace, du soleil, des jeux adaptés à leur âge, sous la direction et la surveillance des prêtres et de Frères qui les comprennent, leur aident, etc., etc. La colonie de vacances donna à l'enfant les exercices physiques dont il a besoin pour développer ses muscles et la direction morale nécessaire à sa conduite future. Les colonies de vacances existent en Europe et aux États-Unis depuis de nombreuses années. Dans la province de Québec, la première colonie de vacances digne de ce nom fut ouverte à Contrecoeur, à quelques lieues de Montréal, dans l'été de 1913, grâce à l'énergie et à la générosité de l'abbé Adélarde Desrosiers, alors assistant principal de l'École normale Jacques-Cartier de Montréal. M. l'abbé Desrosiers acheta à Contrecoeur une vaste étendue de terrain, près du fleuve. On y éleva une chapelle, des salles de jeux, des dortoirs, des terrains de jeux de toutes sortes, et depuis cette époque des milliers d'enfants de la métropole peuvent passer une bonne partie de leurs vacances en cet endroit enchanteur. Ajoutons que, depuis l'intelligente initiative de l'abbé Desrosiers, son exemple a été suivi et qu'on a ouvert un peu partout des colonies de vacances dans la province de Québec. (F.-J. Audet, *Contrecoeur*)

QUESTION

Par qui et quand furent introduits les chevaux perchérons dans notre province?

Cult.

LE JOURNAL DE SAINT-PHILIPPE
DE LAPRAIRIE

La *Gazette de Saint-Philippe* fut le premier et, pour nous servir d'une expression chère à un des princes de la radio, le dernier journal publié à Saint-Philippe de Laprairie. Cette paroisse, en effet, malgré l'aisance de ses habitants, n'est pas assez populeuse pour faire vivre un journal. Mais le cas de la *Gazette de Saint-Philippe* est une exception. L'abbé François-Xavier Pigeon, curé de Saint-Philippe, avait été typographe, ou, tout au moins, avait appris ce métier, avant d'être élevé à la prêtrise. Nommé curé de Saint-Philippe en 1810, il acheta une petite imprimerie et l'installa dans une des dépendances du presbytère. C'est en 1826 qu'il commença la publication d'un petit journal qu'il nomma la *Gazette de Saint-Philippe*. Cette gazette destinée aux paroissiens de Saint-Philippe n'avait pas un gros tirage et elle est quasi introuvable aujourd'hui. L'abbé Pigeon avait aussi songé à publier une édition canadienne des drames de Berquin. Cette publication aurait été faite au profit de la jeunesse. Malheureusement, les souscripteurs ne furent pas assez nombreux et le curé Pigeon fut obligé de renoncer à son projet. L'entrepreneur abbé Pigeon décéda à Saint-Philippe le 8 octobre 1838.

QUESTION

En 1669, le roi accorda une somme de 42,450 livres, à Talon, pour gratifications à être distribuées aux officiers des troupes restées au Canada et pour ceux qui devaient y passer. Au nombre de ces derniers paraît Angélique de Fonteneuve. En considération de l'établissement qu'elle allait faire au pays, avec sa famille, Talon était chargé de lui remettre 600 livres. Est-elle venue au Canada? Nous n'avons rien trouvé à son égard, pas même ce nom de Fonteneuve dans aucun armorial de France qu'il nous a été possible d'examiner.

Rex

LA POMME CANADIENNE

En quelle année et à quel endroit a été planté le premier pommier au Canada? A-t-il été planté à Port-Royal en 1606 ou à Québec en 1608? Les habitants de la Nouvelle-Angleterre ont-ils acclimaté les pommiers chez eux avant ceux de la Nouvelle-France? M. F.-G.-J. Comeau, d'Halifax, a tenté de répondre à ces questions dans une brochure, publiée en 1936, sous le titre *Origin and History of the Apple Industry in Europe and America with Particular Reference to Old Acadia*. On sait que le cidre de pomme est l'industrie principale en Normandie depuis plusieurs siècles. Quant au Canada, il comptait des pommiers *sauvages* dès avant Poutrincourt et Champlain. On sait que dans l'hiver de 1604-1605, le *cidre* gela sur l'île Sainte-Croix. Ce cidre avait dû être apporté de France. On sait également que Poutrincourt apporta toutes sortes d'arbres à Port-Royal. N'avons-nous pas le droit de présumer qu'il introduisit les pommiers de Normandie dans sa colonie? On a affirmé que Champlain avait apporté des pommiers à Québec dès 1608. Le fait est possible mais nous ne trouvons aucune preuve écrite à ce sujet. La première mention de la pomme à Québec se trouve dans la *Relation des Jésuites* de 1633-1634. Le Père Lejeune écrit: " Pour les arbres fruitiers, je ne sais ce qui en sera. Nous avons deux allées, l'une de cent pieds et plus, l'autre plus grande, plantées de sauvageons de part et d'autre fort bien repris; nous avons huit ou dix antes de pommiers et poiriers qui sont aussi fort bien reprises; nous verrons comme cela réussira. J'ai quelque créance que le froid nuit grandement aux fruits; dans quelques années, nous en aurons l'expérience. On a vu ici autrefois de belles pommes ". Le bon Père voulait sans doute parler de pommes sauvages.

P.-G. R.

QUESTION

Combien avons-nous de sanctuaires d'oiseaux dans la province de Québec?

P. O.